

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>MICHEL BOISSEL – CREATION DE GENIE CIVIL</b> <b>RUE GERMAINE</b> <b>ARRETE N° 2023/041</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 24 janvier 2023 de la société MICHEL BOISSEL (La Place d'Annebault - 14340 Valsemé) sollicitant la Ville pour des travaux effectués pour le compte de ORANGE - création de génie civil sur 12 ml sur trottoir rue Germaine à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société MICHEL BOISSEL est autorisée à procéder, à partir du 31 janvier 2023 et pour une durée de 5 jours, à des travaux relatifs à la création de génie civil sur 12 ml sur trottoir rue Germaine à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, le stationnement sera interdit aux abords du chantier et la circulation se fera sur une chaussée rétrécie par la mise en place d'un alternat.
- Article 3 :** La société MICHEL BOISSEL est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société MICHEL BOISSEL devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société MICHEL BOISSEL ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 25 janvier 2023

Le Maire,  
  
**MICHEL PATARD-LEGENDRE**